



Droits des enfants

Des millions d'enfants souffrent de la guerre, de la faim ou sont privés d'école et de soins. Ceci dans les pays dits "pauvres" mais aussi dans ceux dits "riches".

Aujourd'hui parmi les enfants du monde entier :

- 200 000 à 300 000 sont des enfants-soldats, parfois de 8 ans, dans une quarantaine de pays.
- 240 millions (240 000 000) sont forcés de travailler.
- (130 000 000) ne peuvent pas aller à l'école.

LA CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT.

Une Convention est comme une loi. C'est une loi internationale qui doit être respectée par les gouvernements qui ont signé (on dit "ratifié") ce texte. La Convention Internationale des Droits de l'Enfant a été adoptée le 20 Novembre 1989.

Quelques pays ne l'ont pas signée comme les États-Unis parce que la peine de mort peut être appliquée à des mineurs dans ce pays.

Les quatre principes fondamentaux de la Convention relative aux droits de l'enfant sont :

la non-discrimination ; la priorité donnée à l'intérêt supérieur de l'enfant ; le droit de vivre, de survivre et de se développer ; le respect des opinions de l'enfant.

CE QUE DIT LA CONVENTION :

- Tout enfant a droit à un nom et à une nationalité dès sa naissance.
- Les filles ont les mêmes droits que les garçons.
- Les enfants doivent être protégés contre la guerre.
- Les enfants doivent pouvoir manger selon leurs besoins.
- Les enfants doivent être protégés contre le racisme.
- L'accès aux soins médicaux doit être accessible à tous les enfants.
- Les enfants ne doivent pas être séparés de leurs parents, sauf dans leur intérêt.
- L'enseignement primaire est gratuit et obligatoire.
- Les enfants doivent avoir du temps pour jouer et se reposer.
- Les personnes de moins de 18 ans ne peuvent être condamnées à mort ou à la prison à vie.

